

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°1 du 02 avril 2012



BSV Vigne 2012

Ce bulletin marque le début de la 4^{ème} campagne du BSV Vigne Bourgogne. Le réseau 2012 est toujours constitué par près de **300 parcelles suivies par 63 observateurs de 20 structures différentes**. L'ensemble des organismes techniques de la filière viticole participe à l'élaboration de ce bulletin. Vous retrouverez toutes les structures partenaires en fin de BSV.

L'organisation pour la campagne 2012 reste identique aux années précédentes :

Animateur du réseau

Pierre PETITOT (CRAB-CA21)

Correspondants départementaux

Saône et Loire : Benjamin ALBAN (CA71)

Côte d'Or : Pierre PETITOT (CA21)

Yonne : Séverine CHOLOUX (CA89)

Nièvre : Francois DAL (SICAVAC)

Cellule d'Analyse de Risque composée de 4 membres


Sylvie JACOB (FREDON Bourgogne), Pierre PETITOT (CRAB/CA21), Claude MAGNIEN (SRAL Bourgogne), Philippe MANGOLD (représentant GIE BFC AGRO).

Stades

Depuis la mi-mars, les conditions climatiques ont été particulièrement favorables à une reprise rapide de la végétation et les 10 derniers jours ont été marqués par une pousse intense.

Dans les parcelles les plus précoces, le stade éclatement du bourgeon est déjà atteint et on note même jusqu'à 2 à 3 feuilles étalées dans les mieux exposées.

L'année 2012 possède une avance de 2 à 3 jours sur 2011 et se classe actuellement comme l'année présentant le démarrage le plus précoce. La baisse des températures des jours prochains devrait toutefois ralentir ce niveau de développement.

	Stades Moyens	Parcelles les plus tardives	Parcelles les plus précoces
Sauvignon	Gonflement du bourgeon à bourgeon dans le coton stades 02-03	Début gonflement des bourgeons stade 02 	Pointe verte stade 05
Chardonnay	Pointe verte à éclatement du bourgeon stades 05-06		2 à 3 feuilles étalées stade 09
Pinot Noir	Bourgeon dans le coton à pointe verte stades 03-05		Eclatement du bourgeon stade 06 
Gamay	Pointe Verte stade 05 		

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux



Pluies du 27 mars au 02 avril :

Aucune pluie relevée sur le réseau sur la semaine écoulée.

Prévisions du

04 avril au 09 avril :

Après une longue période chaude et sèche, les conditions anticycloniques devraient s'estomper au profit d'un temps plus perturbé marqué par une dominante nuageuse, quelques passages pluvieux et une baisse des températures.

Maximales de 14-16°C et minimales de 1-2°C en fin de semaine qui pourraient flirter avec le gel dans certains secteurs craintifs.

Source Météo France





Mildiou

Modèle EPI (Etat Potentiel d'Infection) version 89-01

Ce modèle de la phase hivernale du mildiou met en évidence les tendances suivantes : sur une échelle de risque allant de -18 à +18, **les valeurs de l'EPI début avril se situent autour de 0 pour la Côte d'Or et la Côte Chalonnaise et sont partout ailleurs inférieures à -10. A ce jour, les risques mildiou sont donc globalement faibles en raison de conditions sèches observées sur les 2 derniers mois.** Les conditions climatiques des semaines à venir seront déterminantes pour caractériser le potentiel d'agressivité du mildiou au moment des contaminations primaires.

Maturité des œufs d'hiver

Le suivi biologique des œufs d'hiver indique que la maturité n'est acquise sur aucun des sites de suivi du vignoble bourguignon. **Le temps de germination est actuellement compris entre 3 et 6 jours.**

Rappelons que la maturité des œufs d'hiver est considérée acquise lorsque leur germination en milieu contrôlé (20°C et humidité saturante) a lieu en moins de 24 heures.

Black-Rot

En date du 02 avril, la maturité des formes de conservation du black-rot (périthèces) n'est pas atteinte.

Mange-bourgeons

177 parcelles ont été observées sur le réseau BSV.

Réseau	Nbre parcelles observées	% parcelles indemnes	% parcelles touchées			Valeur max observée (% de ceps attaqués)
			% ceps attaqués			
			1 à 4%	5 à 10%	> 10%	
Saône et Loire	85	63	31	5	1	13
Côte d'Or	58	45	33	5	17	33
Yonne	52	63	25	10	2	15

Nièvre : pas d'observations précises à disposition.

Les mange-bourgeons ont débuté leur activité sur la deuxième quinzaine de mars. Les boarmies sont le plus souvent identifiées sur les parcelles touchées.

La situation vis-à-vis de ces ravageurs varie selon les vignobles :

- En Saône et Loire, dans la Nièvre et dans l'Yonne, environ 2/3 des parcelles sont pour l'instant indemnes de tout dégât et seules quelques très rares situations dépassent **le seuil d'intervention fixé à 10-15% de ceps avec au moins 1 bourgeon mangé.**

- En Côte d'Or, près de la moitié des parcelles reste indemne et 17% présentent plus de 10% de pieds attaqués (5 situations supérieures à 15% de ceps avec au moins un bourgeon mangé dont 4 en Côte de Nuits).



Bourgeon évidé par une boarmie.

La boarmie, chenille arpen-teuse, reste en général immobile sur le cep dans la journée et peut facilement se confondre avec une vrille.



A stade équivalent, ces résultats sont comparables à ceux de 2011 en Saône et Loire et en Côte d'Or. Dans l'Yonne par contre, les niveaux d'attaque apparaissent pour l'instant moins importants.

La période de sensibilité aux mange-bourgeons s'étend du début du gonflement des bourgeons jusqu'au stade 1^{ère} feuille étalée (stade 07).

Compte tenu des conditions météorologiques annoncées, la pousse risque d'évoluer moins rapidement dans la semaine à venir. La surveillance doit donc être maintenue dans les parcelles qui n'ont pas atteint le stade 1 feuille étalée.

Excoriose

150 parcelles ont été observées sur l'ensemble du vignoble bourguignon et **91% d'entre elles ne présentent pas de symptôme d'excoriose.**

Dans les rares parcelles où des symptômes ont été notés, les infestations demeurent faibles (5% maximum).



Stade 06
Eclatement du bourgeon

Cette situation globalement très saine est à mettre en relation avec l'absence de pluie lors du débourrement 2011.

L'éclatement du bourgeon (06) constitue le stade clé dans la gestion du risque vis-à-vis de l'excoriose. Des contaminations significatives sur les futurs rameaux ne pourront avoir lieu que si les conditions suivantes sont réunies :

- parcelles présentant plus de 10% de ceps atteints (présence de symptômes à la base des sarments 2011),
- stade 06 observé dans ces parcelles,
- pluies survenant durant la période d'éclatement des bourgeons.

Compte tenu de la situation décrite ci-dessus, malgré les quelques pluies annoncées dans les prochains jours, les risques de contaminations sont négligeables.

Vers de Grappe

Sur la base du modèle tordeuses (source SRAL), le début du vol de 1^{ère} génération est imminent dans les secteurs les plus précoces du vignoble bourguignon. Dans les secteurs concernés par la confusion sexuelle, la pose des diffuseurs devra être programmée si possible avant le 10 avril.

Prochain BSV : mercredi 11 avril

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - AGIR - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribuées au financement du plan Ecophyto 2018 »